

CAFÉ-CITOYEN

Pacte pour les droits
& la citoyenneté

Justice - police
indépendante & équitable
au service de la sûreté de tous

Démocratie
séparation des pouvoirs
contrôle citoyen des gouvernants

Vivre ensemble
droits sociaux & solidarités

République
fraternelle & égale

Vie privée et libertés
contre l'envahissement du contrôle social
et le risque d'une surveillance généralisée

CONTRÔLE D'IDENTITÉ : Vous avez dit réforme ?



JEUDI 6 DÉCEMBRE 2012 à 18H30

Boulevard des Potes, 29 rue Bergeret à Bordeaux

AVEC

Yvan GUITZ (Syndicat de la Magistrature)

Isabelle RAFFARD (Syndicat des Avocats de France)

Philippe ROLAND (Syndicat SGP Police)



En octobre dernier, le Défenseur des Droits remettait un rapport relatif « aux relations police/citoyens et au contrôle d'identité », faisant suite à une série de rapports d'observation pointant des dérives dans la mise en œuvre de ces contrôles en France.

Plusieurs organisations, dont la Ligue des Droits de l'Homme, le Syndicat des Avocats de France et le Syndicat de la Magistrature, dénoncent depuis plusieurs années le dévoiement (ex : contrôle « au faciès » ou « profilage racial ») de la procédure régie par l'article 78-2 du Code Pénal. Début 2012, Human Rights Watch a de nouveau relevé ces abus en France dans un rapport rendu public. Au printemps 2012, plusieurs personnes ont assigné le Ministre de l'Intérieur en justice à propos des conditions du contrôle auquel elles ont été soumises.

L'article 78-2 concerné du Code Pénal souffre pour le moins d'un défaut de clarté ou d'encadrement de la procédure et, le plus souvent, c'est-à-dire en l'absence de suites judiciaires, aucun recours n'est possible car aucune trace matérielle n'est disponible. De ces constats résultent plusieurs propositions tendant à clarifier cette procédure et à améliorer les relations entre police et citoyens, dont celle consistant à la remise d'un récépissé ou encore à l'identification visible des fonctionnaires de Police.

De leur côté, les syndicats de policiers restent opposés au principe d'une telle réforme, considérant qu'elle constitue une marque de défiance à leur encontre et qu'elle accentuerait la lourdeur des procédures administratives.

L'objectif de ce « café-citoyen » vise à introduire un échange sur les raisons, les enjeux et les obstacles à la réforme du contrôle d'identité. Pour la Ligue des Droits de l'Homme, un tel débat est nécessaire car les relations police/citoyen symbolisent à la fois l'enjeu de respect et de préservation des libertés individuelles d'une part, d'un service public garant de la sécurité du citoyen d'autre part.